



CHALLENGE

REGIONAL



CYCLO-CROSS

UFOLEP



2015 - 2016

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Les clubs de



Team Oise Organisation



C.C.PASLY

Sont heureux d'organiser la première édition du Challenge Régional Cyclo- Cross UFOLEP.

Epreuve disputée sur 3 manches !!!

Dimanche 8 Novembre 2015

Oisemont
(Somme)

Dimanche 22 Novembre 2015

La Neuville en Hez
(Oise)

Samedi 20 Décembre 2015

Soissons
(Aisne)

ATTENTION !

Seuls les cyclistes titulaires d'une licence UFOLEP et du carton cyclo-cross pourront disputer les trois manches du **challenge Régional 2015-2016**.

Classements par Catégories : UFOLEP 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories, cadets, féminines (1 seule catégorie), minimes.

REGLEMENT DE COURSE

Le **challenge Régional** est un challenge par points en 3 manches.

A chaque manche, les participants comptabilisent des points suivant un barème unique correspondant au classement scratch par catégorie:

55-52-50-49-48-47-46-45-44-43-42-41-40-39-38-37-36-35-34-33-32-31-30-29-28-27-26-25-24-23-22-21-20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 point.

Le classement final sera établi par l'addition des points acquis sur les 3 résultats de chaque participant.

Chaque victoire d'épreuve compte pour les montées de catégorie Ufolep. Au classement général, en cas de montée de catégorie, les coureurs gardent leurs points acquis pour leur classement dans la catégorie supérieure. Au classement général, en cas de descente de catégorie, le coureur restera dans la catégorie du début du challenge. A la fin de la dernière épreuve sera récompensé :

- Un classement final : catégorie 1^{ère} Ufolep
- Un classement final : catégorie 2^{ème} Ufolep
- Un classement final : catégorie 3^{ème} Ufolep
- Un classement final : catégorie cadets Ufolep
- Un classement final : catégorie féminines Ufolep
- Un classement final : catégorie minimes Ufolep

Le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur.

En cas d'ex-æquo, il sera tenu compte :

-du plus grand nombre de meilleures places obtenues.

En cas de nouvelle égalité :

-le classement de la dernière épreuve sera prépondérant.

**Les récompenses sont prévues par les organisateurs à chaque manche
Les récompenses pour les trois premiers de chaque catégorie au classement
général sont prévues par le comité régional Ufolep**

Info, règlement, classement, photo, etc... consultables sur les sites internet :

<http://cycloufolep02.over-blog.com/>

<http://cyclocross80ufolep.over-blog.com/>

<http://www.velo60.fr/>

www.cr.ufolep.org/picardie/

1. Horaires

Epreuve cyclo-cross féminines, cadets et minimes

Départ 13h00
Durée 30min et 20min

Epreuves cyclo-cross 3ème catégorie

Départ 14h00
Durée 50 minutes

Epreuve cyclo-cross 1ère et 2ème catégorie

Départ 15h00
Durée 50 minutes

Attention !

Admis les vélos type cyclo-cross et type vtt (selon règlement national).

2. Inscription

Attention !

Il est important pour l'organisateur d'avoir les engagements par avance

L'engagement dans chaque épreuve pourra se faire :

- Par avance (souhaité) :

Somme	Oise	Aisne
Darcourt Dominique 45 rue d'Airaines 80490 Citernes 03.22.28.68.31 dom.fouduvelo@orange.fr www.oisemont2roues.canalblog.com	Didier BOUCHER 19 Bat A residence les peupliers 60600 CLERMONT http://teamoiseorganisation.fr/	Louis CHEVALIER 1 rue de Mahy 02200 PALSY 03.23.59.17.98

- Sur place à la remise des dossards (non souhaité).

Tarif Engagement

5.00€ par épreuves pour chaque participant adulte.

6,00 € Sur place

3,00€ par épreuves pour chaque participant Cadet et Minime.

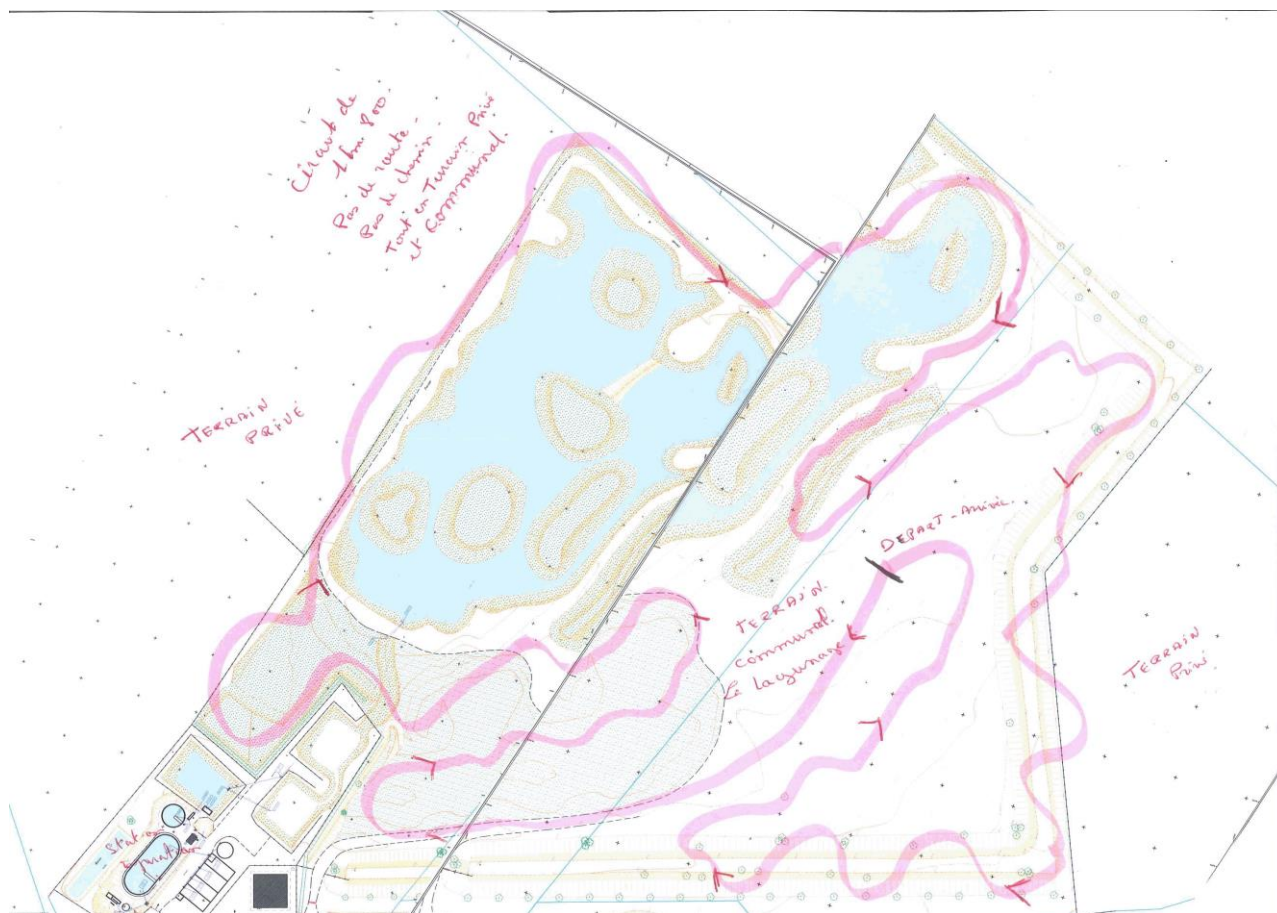
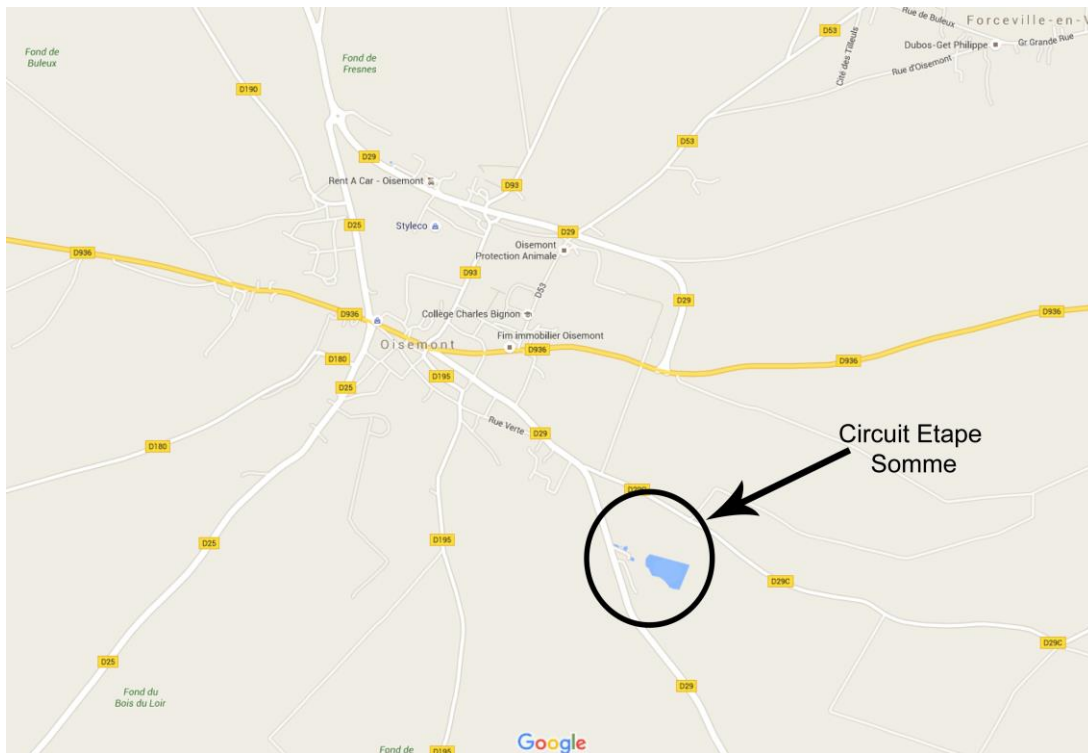
4,00 € Sur place

ATTENTION !

- **L'attribution des dossards se fera en fonction de la date de réception des engagements pour la 1^{ère} épreuve. Puis en fonction du classement par points pour les épreuves suivantes.**
- **Les coureurs s'engageant sur place se verront attribuer les derniers dossards, donc les dernières places sur la grille de départ.**
- **Tout participant s'engage à garder l'esprit sportif et convivial.**
- **Tout participant s'engage à respecter les lieux et l'environnement.**

3. Accès

1ère Manche :

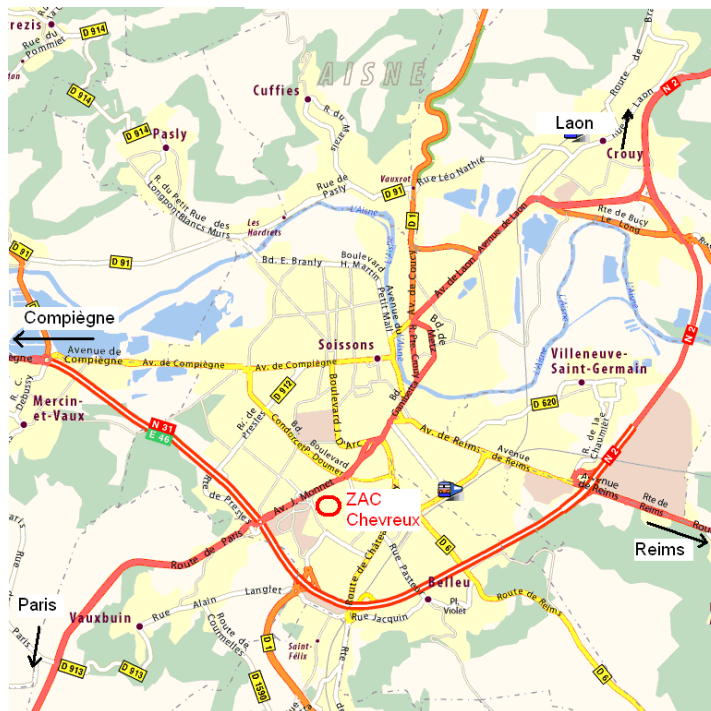


2ème Manche :



3^{ème} Manche :

Accès Chevreux



Plan du circuit

